



**TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE SUR LES VHR**  
**1<sup>ÈRE</sup> RÉUNION TENUE LE 31 JANVIER 2007 À 14 H À L'URLS DE QUÉBEC**  
**COMPTE-RENDU**

**PRÉSENCES:**

Pierre Desjardins	Unité régionale de Loisir et de Sport de Québec, président de la Table
Yvan Barette	Transport Québec
Stéphane Chaîné	MRC de Charlevoix, aménagement
Jean-Marc Darveau	Hydro-Québec
Caroline Dubé	Conseil régional de l'Environnement (En remplacement d'Alexandre Turgeon)
Patrice Gagnon	MRC de Portneuf, aménagement
Pierre Imbeault	Fédération Québécoise des clubs Quad
Claude Langlois	MRC de la Jacques-Cartier, aménagement
Denis Langlois	Union des producteurs agricoles, Québec Rive-Nord (UPA)
France Lavoie	MRC de Charlevoix-Est, aménagement
Arnold Lessard	Sûreté du Québec
France Lessard	Office du tourisme de Québec (ATR-Québec)
Gérard Marchand	Société des sentiers de la Capitale
Benoît Marcotte	Clubs Enduro
Patricia Muzoz	Ressources naturelles et Faune
Marie-Line Pedneault	Environnement, Développement durable et Parcs
Lina Racine	Tourisme Charlevoix (ATR-Charlevoix)
Frédéric Raymond	Conférence régionale des élus
André Simard	Centres locaux de développement (CLD) – région de Québec
Jean-Luc Sylvain	Fédération des clubs de motoneigistes du Québec
Yves Turcotte	Sûreté municipale de Québec
Denis Villeneuve	Syndicat des producteurs de bois
Gérard Boivin	Consultant, coordonnateur de la Table

**ABSENCE:**

François Rochon	MRC de la Côte-de-Beaupré, aménagement
-----------------	--

La réunion débute à 14 h 05 sous la présidence de monsieur Pierre Desjardins. Monsieur Gérard Boivin agit comme animateur et Myriam Pagé comme secrétaire.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

## 1. BIENVENUE

Explication du contexte de la création des tables de concertation régionales :

Suite aux consultations sur la problématique des véhicules hors route (VHR) au printemps 2005 ainsi qu'à la commission parlementaire du printemps 2006 qui a conduit à l'adoption de la loi 9, la ministre déléguée aux Transports, madame Julie Boulet, a demandé aux Conférences régionales des élus (CRÉ) des régions concernées de mettre en place une table de concertation régionale (TCR) sur les VHR.

Dans la région de la Capitale, la CRÉ a confié à l'Unité régionale de Loisir et de Sport de Québec (URLS) le mandat de la mise en place et de la coordination des travaux de la TCR. À cette fin, l'URLS a retenu les services de monsieur Gérard Boivin afin de l'aider dans la réalisation de ce projet.

## 2. PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS

Un tour de table permet aux participants de se présenter ainsi que l'organisme qu'ils représentent.

## 3. VALIDATION DE LA COMPOSITION DE LA TCR

La composition de la table est mise en comparaison avec les suggestions de la Ministre et les participants sont amenés à faire des suggestions :

Monsieur Frédéric Raymond (CRÉ) suggère l'ajout d'une personne représentant la Communauté métropolitaine de Québec. Suite aux informations fournies, la suggestion n'est pas retenue

Monsieur Gérard Marchand demande l'ajout d'un représentant du Séminaire de Québec. Monsieur Denis Villeneuve (UPA-Forêt) déclare qu'il représente aussi les intérêts du Séminaire et qu'il fera le lien avec eux. Monsieur Villeneuve suggère cependant de considérer la participation de la Base militaire de Valcartier ainsi que des grandes entreprises forestières.

Il est convenu que ces organisations seront invitées à participer aux comités de travail concernant directement les territoires où ils interviennent.

## 4. INFORMATION GÉNÉRALE

### a. Caractéristiques de la région de la Capitale

Monsieur Boivin présente les principaux éléments qui caractérisent la région de la Capitale. Suite à cette présentation, certaines suggestions sont faites :

- ✓ Madame Patricia Munoz demande de tenir compte des aires protégées ;
- ✓ Monsieur Frederic Raymond demande de souligner la présence de territoires autochtones et fait part de la nécessité de distinguer les pourvoies avec ou sans droits exclusifs ;
- ✓ Monsieur Jean-Luc Sylvain signale qu'il n'y a maintenant que 11 clubs de motoneigistes sur le territoire.

### b. Impact économique de la pratique récréotouristique des VHR

Monsieur Boivin présente quelques statistiques sur les retombées récréotouristiques de la pratique des VHR au Québec et dans la région.

Madame Lina Racine demande la source de ces données : Elles proviennent d'une étude réalisée pour le compte de Tourisme Québec au printemps 2006 par un consortium formé de **Léger Marketing**, **CFM Stratégies** et **Desjardins Marketing Stratégique** : « *Mesure de l'impact économique de la pratique récréotouristique de la motoneige et du quad au Québec* » Cette étude est disponible en format PDF sur le site de Tourisme Québec, à l'adresse suivante :

<http://www.bonjourquebec.com/mto/publications/etudes/index.html>

La plupart des données sont fournies pour l'ensemble du Québec ou par région touristique, mais pas par territoire de MRC.

### **c. Données sur la motoneige (au Québec et dans la région)**

Monsieur Jean-Luc Sylvain distribue aux participants la documentation fournie à cet effet par le FCMQ et en fait la présentation. En réponse aux questions, monsieur Sylvain apporte les précisions suivantes :

- ✓ Les sentiers se répartissent environ à 30 % sur terres publiques et 70 % sur terres privées ;
- ✓ Les ententes de droits de passage, écrites ou verbales, sont d'une durée très variable ;
- ✓ L'entente avec le Séminaire de Québec est à long terme.

### **d. Données sur le quad (au Québec et dans la région)**

Monsieur Pierre Imbeault donne aux participants la documentation fournie à cet effet par le FOCQ et en fait la présentation. Monsieur Imbeault et monsieur Marcotte expliquent par la même occasion les démarches de regroupement entreprises entre les groupes motos « ENDURO » et la Fédération Québécoise des clubs quad.

Monsieur Pierre Desjardins signale la nécessité de bien différencier les différents types de véhicules.

## **5. OBJECTIFS ET MANDAT DE LA TCR**

Monsieur Boivin présente les objectifs et mandats de la TCR. (Réf document ci-joint)

### **a. Les objectifs de la TCR**

### **b. Les six mandats de la TCR**

Monsieur Boivin précise entre autre que le mandat de la TCR ne concerne que les sentiers interrégionaux.

### **c. Présentation des réseaux de base**

Monsieur Boivin présente les deux réseaux de base, tels que fournis par les deux Fédérations et adoptés par Arrêté en Conseil. Questions et commentaires :

- ✓ Monsieur Claude Langlois demande s'il est possible d'envoyer les cartes des réseaux des clubs aux différents partenaires de la TCR par PDF. – Seront jointes au compte-rendu.
- ✓ Madame France Lessard précise qu'il existe aussi une carte touristique des sentiers de motoneige disponible à l'OTQ et dans les bureaux d'information touristiques de la région ;
- ✓ Madame Patricia Munoz précise que le MRNF a effectué une démarche avec les partenaires concernés pour établir un réseau de sentiers de quad sur les terres publiques. Une carte à cet effet est produite mais non encore officialisée faute d'un accord définitif d'un des partenaires. Madame Munoz s'interroge donc sur le fait qu'une telle proposition de réseau a été fournie au ministère des Transports.
- ✓ La publication d'un tel « réseau de base » hypothétique a d'ailleurs créé un certain litige avec le Séminaire de Québec, propriétaire de vastes territoires forestiers dans la région et farouchement opposé au passage des quads. Ce litige est cependant en voie de solution.
- ✓ Monsieur Pierre Desjardins souligne que les réseaux sont très différents entre le quad et les motoneiges. Les réseaux pour le quad sont en grande partie à développer alors que ceux pour la motoneige sont pour la plupart déjà en place. Le travail à faire avec chacune des deux fédérations est donc très différent.

### **d. Échanges et adhésion des participants**

Un échange s'engage sur la question de l'évacuation des blessés en cas d'accident :

- ✓ Le constat est fait qu'il n'y a pas comme tel de plan partagé par tous les groupes concernés. Actuellement, les interventions sont faites cas par cas, comme le soulignent messieurs Lessard (SQ) et Sylvain (FCMQ).
- ✓ Monsieur Desjardins souligne qu'il s'agit d'un bel exemple de la nécessité de créer un comité thématique pour régler cette question.

Autres commentaires et questions :

- ✓ Précisions sur les modalités d'entente avec les propriétaires : les ententes sont généralement écrites, pour une durée d'un an, renouvelable, entre le propriétaire et le club concerné. Il existe cependant plusieurs ententes qui sont verbales et basées sur la bonne foi des parties ;
- ✓ Dans le cas des emprises d'Hydro-Québec, il est précisé que celle-ci ne consent jamais un droit de passage sans s'assurer que le propriétaire du fond de terrain n'ait accordé son consentement ;
- ✓ Des précisions sont données quant au pouvoir de la TCR relativement aux droits de passage. La TCR n'exerce aucun pouvoir à cet effet ; les clubs demeurent responsables de la négociation et de l'obtention des droits de passage. La TCR a pour rôle de rechercher et de proposer des solutions pour atteindre la pérennité des sentiers.

Pause 15 h 25

Retour 15 h 40

## 6. LES ACTIVITÉS À RÉALISER, PLAN DE TRAVAIL

Monsieur Boivin poursuit sa présentation en abordant le chapitre des activités à réaliser qui se résument à deux grands aspects :

### a. Établir les réseaux de base

Cet aspect constitue l'essentiel de la tâche de la TCR et des activités à réaliser. Monsieur Boivin présente le détail de celles-ci. (Réf. document joint).

### b. Établir les plans d'évacuation des blessés

Cet aspect plus spécifique sera traité en comité auquel seront appelées à participer toutes les instances concernées : santé, sécurité publique, services policiers, services ambulanciers, clubs de motoneigistes et de quadistes, MRC et municipalités, etc.

Monsieur Pierre Desjardins précise que les normes provinciales devraient nous être suggérées afin que les plans d'évacuation soient uniformisés au niveau provincial.

### c. Modèle de fonctionnement

Monsieur Boivin présente une proposition de modèle de fonctionnement (organigramme) qui prévoit une subdivision selon le produit (motoneige ou quad) et la création de sous-comité selon les territoires (Québec / Portneuf et Charlevoix)

### d. Échange et adhésion des participants

Après discussion, il est convenu de ne pas créer pour l'instant de comités formels basés sur le « produit » ou le « territoire ». Il sera plus pertinent de faire ces distinctions suite au dépôt de la problématique en juin prochain, en fonction des interventions à réaliser.

## 7. PROJET D'ÉCHÉANCIER

Monsieur Boivin présente un projet d'échéancier qui prévoit, en plus de la présente réunion, deux (2) réunions de la TCR par année jusqu'en novembre 2009. Entre ces réunions, différents comités de travail verront à la réalisation des mandats et à la préparation des rapports à déposer à la TCR.

Commentaires et suggestions :

Monsieur Yvan Barette explique qu'il y a actuellement beaucoup de pression pour développer les réseaux de sentier de quad dans Portneuf. Il suggère de travailler en priorité dans ce secteur, suggestion qui obtient l'assentiment des participants.

## 8. AUTRES QUESTIONS ET COMMENTAIRES

Aucun

## 9. VARIA

Monsieur André Simard propose de faire les réunions le matin. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

## 10. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion se tiendra au même endroit le jeudi 14 juin à 9 h. À cette réunion sera déposé l'état de la situation des deux réseaux de sentiers ainsi qu'un plan d'action pour les activités à réaliser au cours de la première année.

L'assemblée s'est levée à 16 h 30.

---

Pierre Desjardins, URLS, président

---

Gérard Boivin, Coordonnateur

---

Myriam Pagé, secrétaire